



# Le Boulou

Source de dynamisme

Magazine d'information municipale  
N°25 **Juillet 2014**



**maison**  
de l'Histoire  
**Casa del Uoló**  
Inauguration le 5 juillet 2014



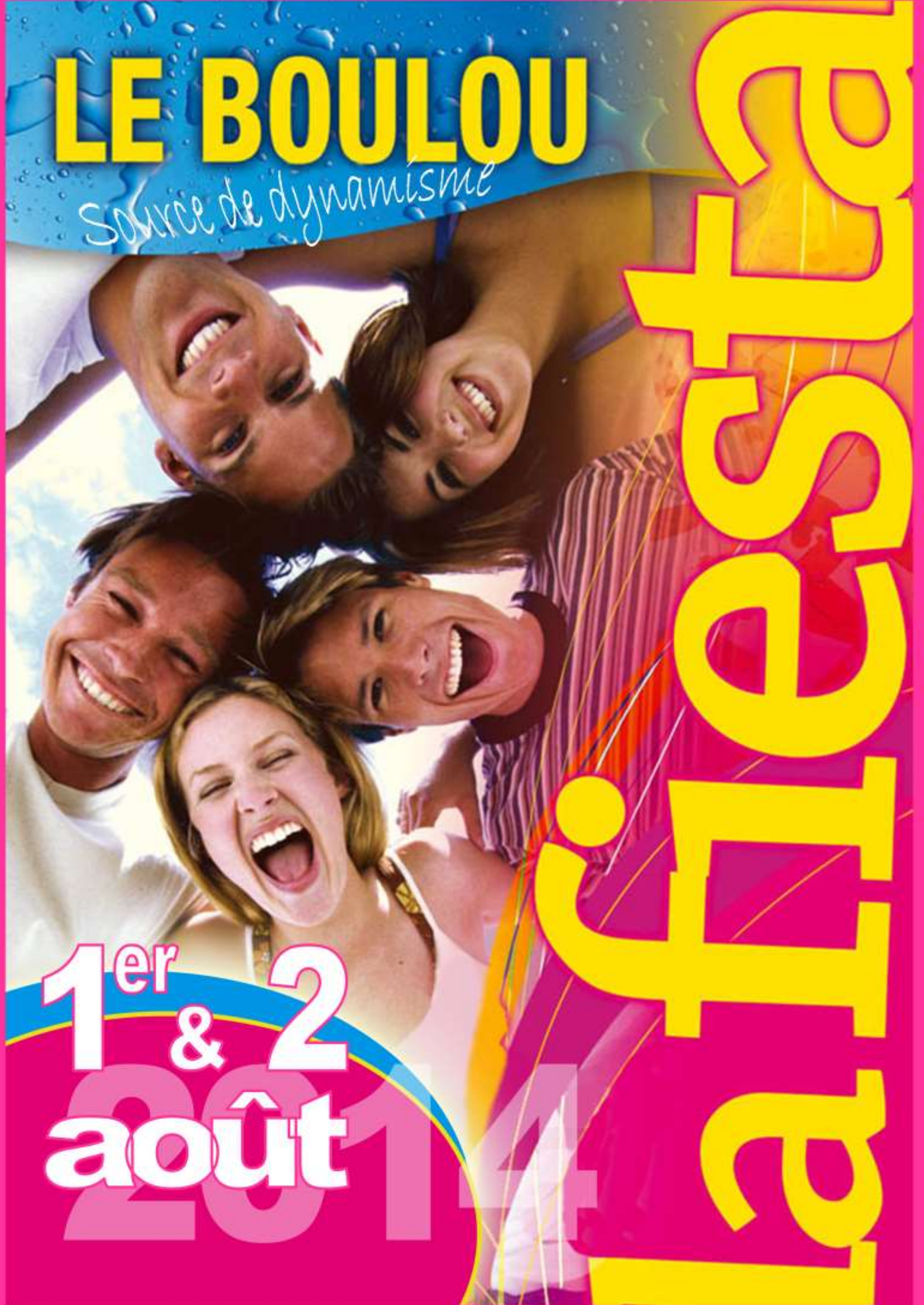
# LE BOULOU

*Source de dynamisme*

# la fête

1<sup>er</sup> & 2  
août

2014





## SOMMAIRE

- 03 Edito
- 04 Travaux
- 06 Actualité
- 07 Sécurité
- 08 Social
- 10 Budget
- 11 Vie Scolaire
- 12 Culture
- 13 Jeunesse
- 14 Animations  
Tribune libre

L'événement, en ce début de mois de juillet, c'est l'achèvement de la Maison de l'Histoire, CASA DEL VOLÓ, où seront présentées toutes les périodes de l'histoire de notre ville, du paléolithique à la période contemporaine. Attendant à la médiathèque, ce pôle culturel Espace « THERESE REBULL » sera inauguré le Samedi 5 juillet.

Aujourd'hui c'est donc le patrimoine historique de la Ville qui est mis en valeur par la Maison de l'Histoire. Que l'on soit Boulounencq, touriste, curiste, jeune ou senior, en vacances ou non, ce lieu est prêt à vous accueillir. Cette réalisation participe avec le futur Centre d'interprétation de l'Eau à changer l'image de la ville, volonté forte de l'équipe municipale, car La ville du Boulou est belle et attachante.

L'ouverture programmée pour le début de la saison estivale a été un défi, aussi je tiens à remercier les bénévoles du comité scientifique et l'ensemble du personnel de la Ville pour leur implication.

Par le dévoilement de la plaque Lluís Companys, nous poursuivons notre action de rapprochement transfrontalier avec nos amis catalans du Sud.

Afin d'affirmer cet environnement, nous nous dotons d'un fond culturel en langue catalane, adapté à tous les âges qui sera disponible à la médiathèque. Ce fond permettra d'accompagner nos futurs élèves des classes du cursus bilingues dès la rentrée de septembre.

Comme la plupart des communes, nous préparons activement la rentrée scolaire, avec cette année la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, dans le cadre des dispositions du décret complémentaire du 7 mai 2014.

A l'heure des nouvelles technologies, et en lien avec les services de l'Etat, la police municipale sera prochainement équipée du matériel nécessaire pour éditer des Procès Verbaux de stationnement électroniques.

Doté d'un outil moderne, plus rapide et plus efficace, que les anciens carnets amendes, les policiers municipaux consacreront ainsi plus de temps à la sécurité.

Pour répondre aux besoins des habitants, la vidéo protection déjà installée sur le parking du Centre-ville sera prochainement étendue à d'autres lieux stratégiques de notre ville. Elle permettra de veiller à la protection des biens et à la tranquillité des personnes.

A l'heure de la forte réduction des dotations de l'Etat, il nous faut donc sans cesse, nous adapter à de nouvelles mesures. En effet, comme vous le savez un effort supplémentaire de baisse de leur dotation de fonctionnement est demandé aux collectivités locales par l'Etat entre 2015 et 2017.

Nous avons été et continuerons d'être rigoureux sur nos dépenses tout en continuant d'améliorer la qualité de vie au sein de notre ville.

Notre ville est active : la vie associative, culturelle, sportive et économique y est intense et dynamique. J'en profite pour féliciter tous nos champions et artistes.

Un mot particulier, pour les personnes âgées, fragiles et isolées, en ces périodes de fortes chaleurs, si elles n'ont pas été contactées, je les invite à se signaler au plus tôt auprès des services de la Mairie (CCAS) afin que l'aide nécessaire leur soit apportée en cas de canicule.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations, les commerçants pour leur dynamisme et le personnel des services techniques, administratifs, culturels et scolaires.

La saison estivale débute, avec les premières manifestations du mois de juillet, la Fête de l'eau suivie des cérémonies du 14 juillet avec le feu d'artifice traditionnel.

Bonnes vacances à tous

Le Maire  
Christian OLIVE

## Résidence Stabulum

Depuis un an, des travaux de rénovation des appartements de la résidence sont systématiquement réalisés après chaque départ de locataire.

A ce jour 13 habitations ont déjà été rénovées ou rafraîchies.



## Toilettes publiques

Réfection totale des toilettes rue Neuve et installation de nouvelles toilettes sur le parking du centre-ville.



## Fleurissement

Embellissement de la fontaine sur la Rambla



## Aménagements Av Gal Santraille



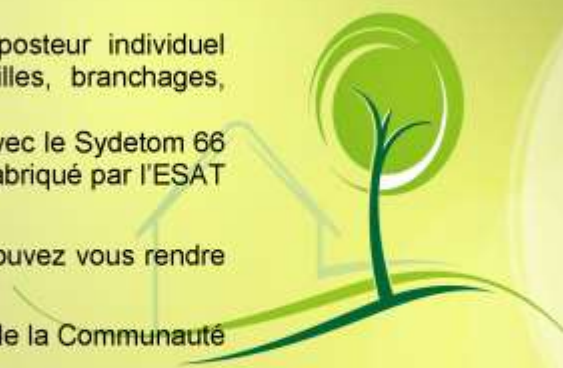
## UN GESTE QUOTIDIEN POUR LA PLANÈTE AVEC LES COMPOSTEURS

**L**es usagers qui le souhaitent peuvent disposer d'un composteur individuel destiné à la transformation des déchets organiques (feuilles, branchages, épluchures ...) en compost.

La Communauté de Communes du Vallespir en partenariat avec le Sydetom 66 vous propose d'acquérir un composteur en bois au prix de 5€ TTC, fabriqué par l'ESAT Les micocouliers de Sorède et par l'ESAT Joan Cayrol de Bompas.

Pour obtenir plus d'information sur l'utilisation du composteur vous pouvez vous rendre sur le site du Sydetom 66 : je fais du compost

Pour demander votre composteur, vous pouvez vous inscrire auprès de la Communauté de Communes du Vallespir.



## La vidéo protection s'étend

Après le parking du Centre-ville, huit autres caméras viennent renforcer le dispositif déjà existant.  
L'objectif est d'améliorer la sécurité des biens et des personnes.

C'est avant tout un outil de prévention qui permet de :

- multiplier la surveillance de la voie publique de façon à mieux répartir les patrouilles municipales,
- d'enregistrer une infraction,
- d'avoir des éléments pour résoudre une enquête.

La ville entend ainsi agir contre certaines formes d'incivilités touchant directement la population et sécuriser certains lieux particulièrement exposés.  
Elle se donne les moyens de déceler l'incident, d'identifier les auteurs de trouble en synergie entre les services de la police municipale et de la police nationale.

Le respect de la vie privée est garanti, les enregistrements ne peuvent être réquisitionnés que par un officier de police judiciaire.

### Trois sites prioritaires

Le niveau d'exposition à la malveillance et la prise en compte du commerce de proximité sont les critères retenus :

- Le Parking du commerce : la zone de stationnement comprend également des toilettes publiques et des containers enfouis : les véhicules font l'objet de dégradations ainsi que les équipements.
- Espace El Moli Vell : situé en périphérie, isolé, il est composé du bâtiment de la MJC qui a fait l'objet de dégradations et d'un cambriolage, de deux parkings, d'un jardin et d'un city stade. De plus le lieu est propice aux rassemblements nocturnes.
- Le centre-ville (Rambla, Rue Arago et Avenue du Général De Gaulle)  
La surveillance de ce lieu très fréquenté présente un intérêt stratégique pour les forces de gendarmerie locale.



## Jardin intergénérationnel partagé Appel aux Jardiniers bénévoles

**N**ous avons besoin de votre disponibilité, de votre savoir faire et de votre bonne humeur pour transmettre aux enfants le plaisir du jardinage.

Le jardin intergénérationnel aménagé sur l'espace del Moli Vell en est à ses débuts.

Les enseignants de l'école « La Suberaie » ont la possibilité d'utiliser le jardin-potager comme un outil pédagogique, un lieu où l'enfant apprend l'observation, la découverte, l'entraide et l'effort.

Le collectif de bénévoles mis en place travaille au quotidien pour cultiver ce bout de terre : planter, arroser, désherber, faire des semis et récolter.

Vous avez un peu de temps, vous aimez jardiner, vous souhaitez soutenir ce projet initié par le Conseil des sages, rejoignez l'équipe en place.

Venir les aider est possible même si on a qu'une heure à donner par semaine !

Contact, Marcel GELFI : 06 51 44 71 60



## Procès-Verbal Electronique

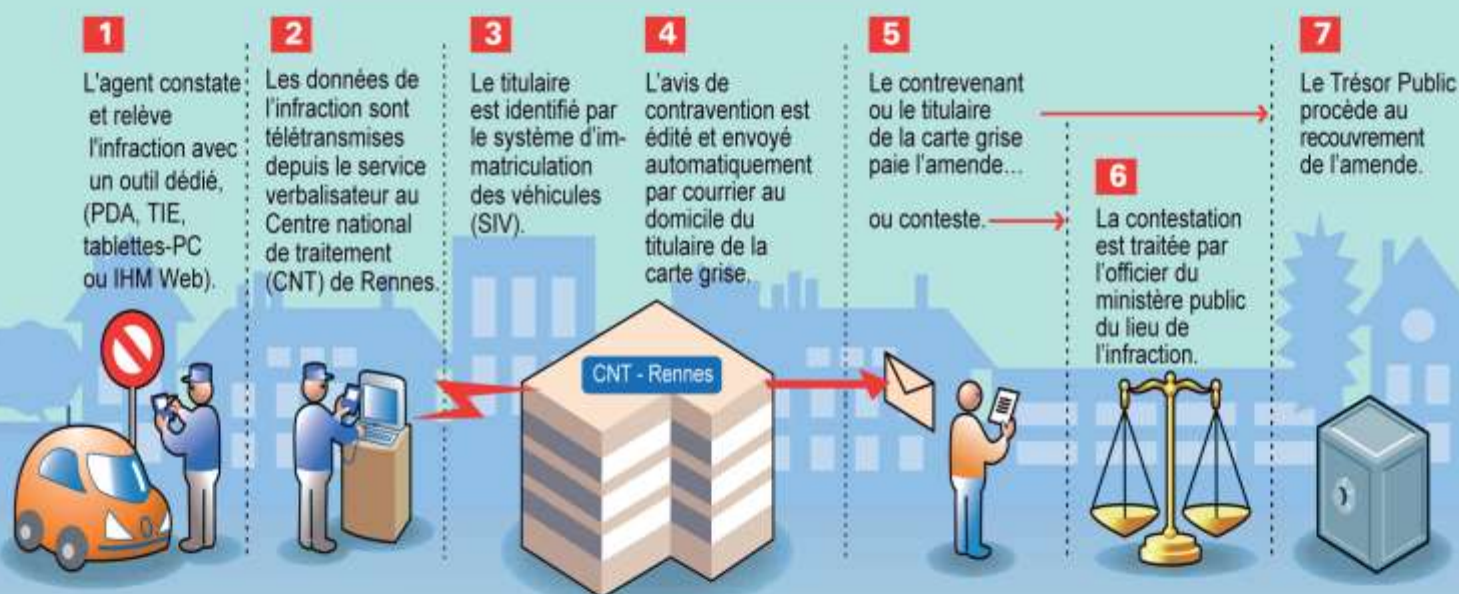
Fini l'amende glissée sous le pare-brise, la police municipale du Boulou est désormais dotée du dispositif de Procès-Verbal électronique (PVE), celui-ci prendra effet le 7 juillet prochain.

### Qu'est-ce que le PVE ?

Le procès-verbal électronique, est un procès-verbal réalisé sous forme numérique et traité par le Centre national de traitement de Rennes, il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.

Le PVE remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière et au stationnement.

## COMMENT ÇA MARCHE ?



## RAPPEL Zone Bleue réglementée

Le stationnement de la zone est gratuit, sa durée est limitée à 1 heure :

**Du Lundi au Vendredi : 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

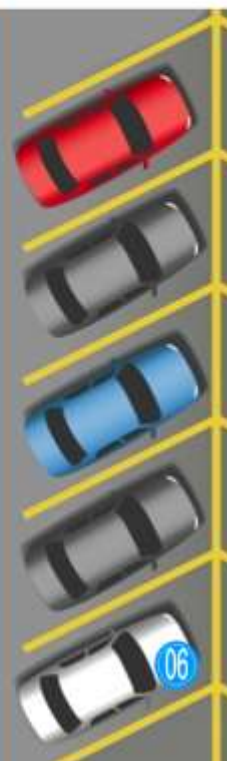
**Les Samedis, Dimanches et Jours fériés : Non réglementés**

Cependant, le droit de stationner est lié au retrait d'un ticket gratuit, qui doit être placé derrière le pare-brise du véhicule et lisible de l'extérieur afin de permettre un contrôle facile de la durée du stationnement.

Tout véhicule ne respectant pas la réglementation en vigueur sera considéré « en stationnement gênant » donnant lieu à une contravention.

### Les emplacements concernés

- Avenue du Général De Gaulle
- Rue Jean-Baptiste Bousquet
- Rue des Pyrénées.
- Parking du commerce
- Rue du Souvenir Français
- Avenue de Lattre de Tassigny
- Rue de l'Evolution Sociale



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Organisée toute l'année par la police municipale, en collaboration avec la gendarmerie nationale, l'opération tranquillité vacances permet aux Boulounencqs de bénéficier gratuitement, sur simple inscription auprès de la Police Municipale d'une surveillance régulière, à horaires variables, de leur domicile. Signalez votre absence au moins 48 heures avant votre départ au poste de police municipale Place de l'ancienne Mairie.

Opération tranquillité  
VACANCES



Ayez  
le bon réflexe !

### Dispositif « voisins vigilants »

#### PROTECTION VOISINS VIGILANTS



EN LIAISON  
IMMEDIATE avec  
LA GENDARMERIE  
et LA POLICE MUNICIPALE



Le Boulou

Un autocollant jaune avec un œil grand ouvert annonce la couleur, le concept « voisins vigilants » est en place au Boulou depuis Mars 2013, il a pris la forme d'une chaîne de solidarité entre riverains pour prévenir les cambriolages et la petite délinquance. Dans chaque quartier, un riverain « référent » est désigné, celui-ci est chargé de donner l'alerte en cas de problèmes auprès des services de la gendarmerie et de la Police Municipale.

Les personnes qui souhaitent adhérer à ce dispositif peuvent se procurer l'autocollant à l'accueil de la Mairie.

**P**  
arking

### Stationnement

Afin d'améliorer le stationnement durant la saison estivale, la municipalité met à disposition deux parkings supplémentaires : le Théâtre de verdure et la cour de l'École primaire situés rue du 4 septembre jusqu'à la fin du mois d'août.

## PISCINE MUNICIPALE

2014 Le Boulou  
Source de dynamisme

Tél. 04 68 83 18 74

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### JUILLET / AOUT SEPTEMBRE

Tous les jours  
10h00 -13h00  
15h00 -19h00

Mercredi  
Samedi  
Dimanche  
12h00 - 18h00

### TARIFS

Enfants de 4 à 6 ans (gratuit jusqu'à 3 ans)	0,50€
De 7 à 18 ans	1,00€
Adultes	2,00€
Carte enfants et adolescents (1 mois)	20,00€
Carte adultes + de 18 ans (1 mois)	35,00€
Thermal'Pass	1,00€
Enfants des centres aérés hors commune	0,70€

### AQUAGYM - Cours de Natation

## Plan de prévention canicule auprès des personnes âgées, isolées ou handicapées.

**C**haque année depuis 2004, afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la Mairie du Boulou élabore un plan de prévention à destination des personnes isolées, âgées ou handicapées. Les personnes les plus vulnérables peuvent s'inscrire sur un registre ouvert au Centre Communal d'Action Sociale. **Résidence Stabulum Tél. 04 68 83 27 09**  
Leurs coordonnées seront communiquées à la Préfecture en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule.

## S'équiper d'une Téléalarme

**C**e système permet aux personnes âgées et isolées d'être en sécurité permanente. Avec un appareil facile à porter et à utiliser, elles peuvent établir un contact avec le service approprié et bénéficier d'une intervention rapide. Pour plus de renseignements, veuillez joindre le Centre Communal d'Action Sociale au **04 68 83 27 09**.

## Restaurant de la résidence Stabulum

Il est ouvert à toutes les personnes retraitées du village ou des villages voisins.  
Repas sur place tous les jours à midi sauf dimanches et jours fériés : prix 5,80 €  
Possibilité de repas pour régime sans sel, diabétiques, etc... prix : 6,20 €

Personnes extérieures à la commune, prix : 6,70 €

Possibilité de livraison à domicile par notre fournisseur de repas.



## Aide aux Loisirs

### Il faut déjà penser à la rentrée scolaire

**E**n effet comme chaque année le CCAS propose aux familles au moment de l'inscription dans les associations sportives ou culturelles, une participation sous forme d'aide aux loisirs.  
Si vous remplissez les conditions ci-dessous, dès le mois de septembre, vous pouvez venir retirer les fiches d'inscription au CCAS à la Résidence Stabulum.

Les familles boudounencques percevant « l'allocation rentrée scolaire » peuvent bénéficier d'une aide financière pour que leurs enfants puissent participer à une activité sportive ou culturelle au sein de la commune.

**Pour les 6 à 11 ans** : 50 € en fonction de la cotisation.

**Pour les 11 à 18 ans** : 50 € en fonction de la cotisation, sauf s'ils bénéficient déjà de l'aide de la CAF temps-libre.

**Pour les moins de 6 ans** : 30 € pour les familles en difficulté.





# En période de fortes chaleurs ou de canicule

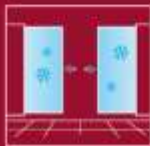
## Personne âgée

**Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...**

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



## Enfant et adulte

**Je bois beaucoup d'eau et ...**

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



**En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

[www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes)

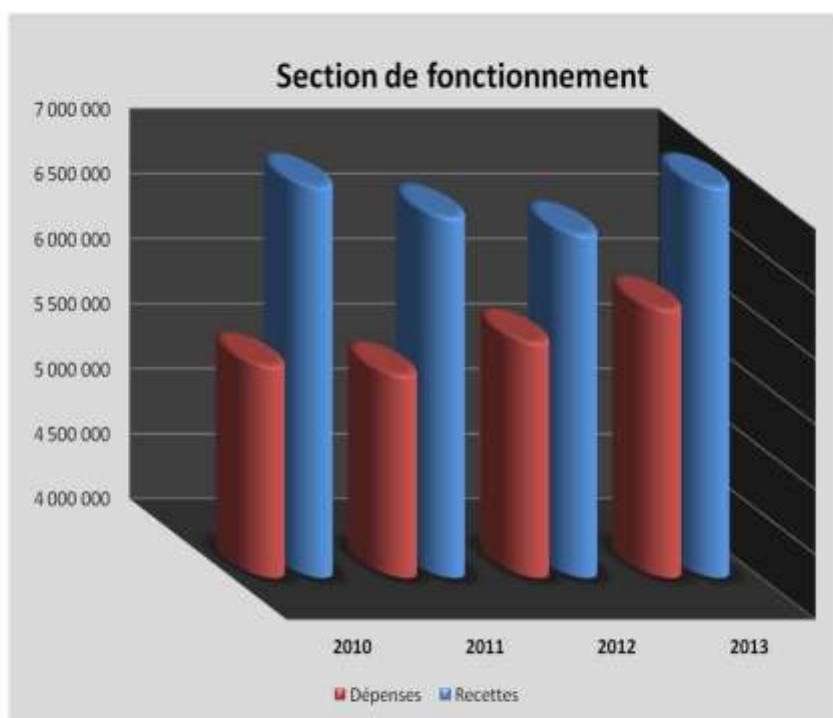
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

## PRESENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNE

Ainsi que nous le faisons lors du précédent mandat, nous continuons à vous communiquer les informations importantes relatives au Budget communal voté le 23 avril 2014. L'année 2013 est dans la continuité de tout ce qui a été réalisé lors des 5 premières années du mandat se traduisant par deux éléments clés.

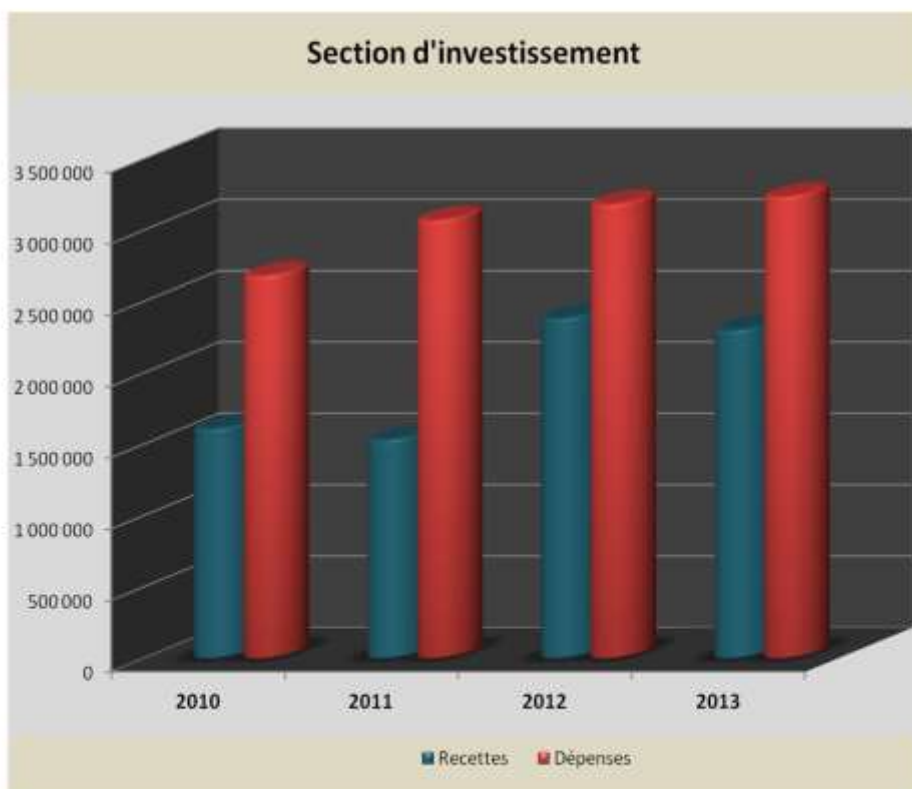
- 1 **Maitrise constante des dépenses de fonctionnement malgré une conjoncture économique toujours difficile.**

Cette gestion quotidienne nous a permis de dégager un excédent de clôture en fonctionnement de 2 876 357 €, supérieur à celui de 2012, qui a ainsi augmenté notre capacité d'autofinancement de l'investissement.



L'ensemble des investissements a pu être financé par cette économie en fonctionnement sans recours à l'emprunt.

- 2 **Niveau toujours plus élevé des dépenses d'investissement dans le but de créer des équipements structurants destinés à la population.**



Avec plus de 3,25 millions d'euros d'investissement en 2013, la commune poursuit sa politique financière au service des boulonnencqs se traduisant par une amélioration des services publics (doublement de la navette urbaine gratuite), par un embellissement des rues (1<sup>ère</sup> tranche de l'Avenue Foch) et une augmentation de l'offre touristique (première partie du Centre d'interprétation de l'eau).

Cette année encore, nous nous engageons à ne pas augmenter les taux des impôts locaux ni la surtaxe de l'eau potable et de l'assainissement.



## CURSUS BILINGUE A L'ECOLE MATERNELLE

### UN FACTEUR POSITIF POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

**S**uite à la demande de la municipalité et des administrés l'inspecteur d'académie a donné son accord pour la création d'un cursus bilingue Français-Catalan à parité horaire à l'école maternelle du Boulou.

Dès la rentrée 2014 une cinquantaine de petits Boulounencqs intégreront deux classes bilingues (une en moyenne section et une en grande section).

Il est aujourd'hui reconnu que le bilinguisme éducatif précoce développe les capacités intellectuelles et cognitives en formant les enfants à un double système de pensée.

L'enseignement bilingue est un moyen de transmettre la langue et la culture catalane, l'enfant acquiert la maîtrise de la seconde langue sans pour autant affaiblir la première, il répond également aux objectifs généraux de l'école, en cohérence avec les orientations et les programmes nationaux.

### RYTHMES SCOLAIRES

**L**a réussite de nos enfants est une préoccupation commune. C'est pourquoi à la rentrée prochaine tous les écoliers bénéficieront d'une organisation du temps scolaire plus propice à l'apprentissage. La nouvelle organisation de la semaine en cinq matinées et quatre après-midi, doit permettre une répartition plus équilibrée des heures de classe et donc un emploi du temps d'enseignement plus harmonieux. Ainsi au Boulou les enfants iront à l'école les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin et les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.

Les horaires se déclineront ainsi :

École Maternelle		École Élémentaire	
7h30 – 9h00	Garderie	7h30 – 8h45	Garderie
9h00 – 12h00	Temps scolaire	8h45 – 11h45	Temps scolaire
12h00 – 13h45	Cantine	11h45 – 13h30	Cantine
13h45 – 16h00	Temps scolaire	13h30 – 15h45	Temps scolaire
16h00 – 17h00	Nouvelles Activités Périscolaires Les lundis, mardis et jeudis	15h45 – 16h45	Nouvelles Activités Périscolaires Les lundis, mardis et jeudis
16h00 – 18h15	et /ou Garderie	15h45 – 18h15	et /ou Garderie

### « Tous unis à l'école de La Suberaie »

**I**nspirés par la chanson originale *Cups* d'Anna Kendrick, les élèves de la Classe d'Inclusion Scolaire se sont lancés un défi : apprendre à tous les élèves de l'école les mouvements musicaux effectués avec un gobelet et créer un couplet. Toujours partante pour l'aventure, Marie-Christine Becker, intervenante en musique, nous a apporté ses lumières. Guidés par Claude Scotto, intervenant en informatique, les élèves de la CLIS ont également réalisé une vidéo retraçant les étapes du projet.

Le bouquet final a eu lieu ce mardi 17 juin 2014 au complexe des Echards avec la représentation filmée des 306 élèves de l'école. Tous les enfants ont alors acclamé les élèves de la CLIS, émus aux larmes, sans que ce projet fédérateur n'aurait jamais vu le jour ! Merci encore à tous les participants et à l'équipe enseignante !

« Tous unis à l'école de la Suberaie, en route la CLIS pour l'amitié.  
Malgré nos différences, on se tient la main et tous ensemble,  
on s'amuse bien. »

Mme Caron Sandra,  
AVS-collective  
Mme Cinquilli Sylvie,  
enseignante spécialisée



## Les expositions estivales à l'EDA

On ne présente plus le peintre de Llauro, **Michel Nourry** qui est déjà venu exposer son travail à la galerie municipale et qui nous a quitté le 5 juin dernier ; on peut voir une vidéo sur l'artiste peintre sous-titrée en catalan sur le blog EDA : [www.espacedesarts.pro](http://www.espacedesarts.pro)

C'est en compagnie des photographies du journaliste et photographe **Jacques Lahousse** qui a réalisé des portraits du peintre dans son atelier, que l'exposition a proposé en juin, toiles, cartons et bois à travers une très belle rétrospective diffusée le 19 juin dernier sur france tv3 au journal régional, dans le magazine « Terres Catalanes », les revues spécialisées « L'art dans l'air » et « L'art'Vues », sur le net ainsi que dans la presse locale : L'écho du Roussillon, Le Petit Journal Catalan, L'Indépendant et La Semaine du Roussillon.



Dans le cadre de la *Fête de l'Eau* qui se tiendra les 5 et 6 juillet prochains, l'espace des arts accueille les tableaux en textile sur le thème de l'eau de **Michèle Clarès** et les musiciens en terre cuite de **Nadine Haut-Pastoret**.

Ces deux artistes **Catalanes du Nord** présentent du 1er juillet au 9 août leur exposition commune « *Terres et Tissus* » rue des écoles au Boulou. Vernissage le vendredi 4 juillet à partir de 18h30.



Enfin, du 19 août au 26 septembre, l'artiste Jean-Michel Montagné (dit « bébé ») clôturera seul le cycle des expositions estivales avec ses travaux de peinture (plus de renseignements dans le prochain bulletin municipal). Vernissage prévu le samedi 23 août à partir de 11h00. Entrée libre. Pour tout renseignement, le blog de la galerie: [www.espacedesarts.pro](http://www.espacedesarts.pro)



## Du Pays Catalan à l'Australie à la médiathèque

mediatheque@mairie-leboulou.fr  
Tél. 04.68.83.75.00



Durant le mois de juillet, les peintres Elsa Lopinski et Lu Galler exposeront leurs œuvres à la médiathèque. Dans la salle jeunesse, le public pourra découvrir les poissons créés par Alain Biern. Dans le cadre de la Fête de l'Eau, le photographe Didier Page nous conviera à une promenade dans le département à travers l'exposition « *Eaux sauvages, Eaux calmes* ».

En Août, l'exposition « *66 arbres pour le Pays Catalan* » prêtée par le Conseil Général des Pyrénées Orientales présentera les diverses essences de la Cerdagne à la Côte Vermeille.

En Septembre, la médiathèque présentera le nouveau travail de deux peintres de Catalogne Sud : Alba Roqueta et ses œuvres se référant à l'univers de l'architecte catalan Antoni Gaudi et Jaume Mach Planas et ses tableaux sur le thème de la mythologie et de l'histoire des Aborigènes intitulés « *Homenatge a Austràlia* ».







Ça c'est passé dans votre ville ...



Le Groupe « Le Boulou c'est Notre Ville »

Chères Boulounencques et Chers Boulounencs,

**T**rois mois se sont écoulés depuis le premier conseil municipal du 29 mars 2014. Nous avons participé aux quatre suivants et nous voulons porter à votre connaissance deux points qui nous semblent importants. Dans une logique de cohérence, nous nous sommes abstenus sur l'approbation des comptes de l'année dernière puisque nous n'étions pas élus, et sur le futur budget puisqu'il a été élaboré avant que nous ne soyons en place. D'autre part, nous avons intégré toutes les commissions municipales :

- . Finances/Budget, Tourisme/Thermalisme, Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (Myriam GRANAT)
- . Urbanisme/Equipement, Affaires sociales/Petite Enfance (Guy VIGNEAUX).

Notre rôle de conseillers municipaux nous impose d'être présents aux conseils municipaux et aux différentes manifestations du Boulou, ce que nous faisons volontiers par respect pour toutes les habitantes et tous les habitants. Ces rencontres avec vous tous, avec les commerçants, les artisans, les associations, toutes celles et ceux qui font la vie du Boulou nous conforte dans l'attitude que nous avons adoptée " *OUI à tout ce qui est bien pour les boulounencques et les boulounencs, le Boulou c'est notre ville !* ". Nous resterons attentifs à ce principe.

Nous vous souhaitons un bel été.

Myriam GRANAT, Guy VIGNEAUX Conseillers Municipaux

Le Groupe d'opposition Municipale « Agir pour Le Boulou » : pas de communiqué.

Au profit de l'association sports et loisirs enfants handicapés

" Y ARRIVAREM 66" présente

Répertoire

**9 AOUT**  
**20h30**

**Jean-Jacques  
Goldman**

par  
**Stéphane Battini**  
**Nicolas Lapresa**  
**Manu Madre**

**Tarif : 12 €**

Places assises uniquement  
et non numérotées



*Chansons pour veiller tard*

**LE BOULOU**  
Complexe " Les Echards"

Sur billetterie et points de vente



En partenariat avec "Ambulances Taxis BUSSIÈRE"

## Mairie

Avenue Léon-Jean Grégory 66160 LE BOULOU

Tel. 04.68.87.51.00

contact@mairie-leboulou.fr

[www.mairie-leboulou.fr](http://www.mairie-leboulou.fr)

# 3<sup>ème</sup> Foire Exposition du Vallespir 2014



CIS LE BOULOU

Directeur de Publication : **Christian OLIVE**  
Adjointe à la Communication : **Muriel MARSA**  
Crédit Photos : Mairie  
Création maquette : Mairie  
Impression : Maximage

